

RESTRUCTURATION

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Consultation populaire du 28 novembre 2004	2
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Une place de jeux réaménagée	6
Le sentier des Casernes	7
175 ^e anniversaire de la CEV	8 9 10
Le dépouillement des bulletins de vote par lecture optique / La station-service à gaz naturel de Frigaz	11
Agenda 21	12 13
A la Bibliothèque In der Bibliothek	14
Mémento	15 16

Au cœur de l'été est née la Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine. De quoi s'agit-il?

Le service d'aide familiale tout comme les soins à domicile ont été mis en place depuis plusieurs décennies par des organismes bien connus, l'Office familial pour la ville de Fribourg et l'Association des aides familiales pour Sarine-Campagne, ainsi que la Croix-Rouge. Ces trois organisations ont fait œuvre de pionnier comme bien souvent dans le domaine social et des soins; ils furent les premiers à percevoir les besoins de notre population. Alors pourquoi changer, puisque ces services complémentaires fonctionnent et donnent entière satisfaction? S'agit-il d'une lubie de quelques édiles communaux?

En fait, ce sont des modifications de loi et une exigence de l'Of-

fice fédéral des assurances sociales qui contraignent les communes à mettre sur pied un service mixte, c'est-à-dire une structure unique qui se doit de fournir des prestations tant en matière d'aide que de soins à domicile. Sans la mise en place d'un tel service point de salut, les subventions fédérales ne seraient plus octroyées, ce qui engendrerait des coûts insupportables, tant pour les usagers que pour les communes. Dès lors, sous l'égide du préfet, les communes du district se sont mises au travail pour trouver une solution qui réponde aux bases légales et aux besoins des usagers. Après consultation, les communes ont opté pour une seule structure administrative pour le district, mais afin de maintenir un service de proximité géographique pour les usagers et de garantir une offre de qualité dans le

travail de terrain, ce n'est pas moins de six antennes qui verront le jour dans le district de la Sarine.

Comme vous pouvez l'imaginer, de tels changements ne se font pas sans certaines inquiétudes, notamment pour le personnel qui va changer d'employeur, mais aussi pour les organismes pionniers qui perdent une part importante de leur mission première. C'est pourtant dans un climat très positif et constructif que les multiples séances de négociations ont eu lieu. Le fait que chacun des acteurs en présence ait toujours su garder à l'esprit l'objectif final, c'est-à-dire l'intérêt général et le bien-être de

(Suite en page 3)



CONCOURS

208 2/10

WETTBEWERB

«Petites artères à Fribourg»

Hôtes des régions méridionales, à ne pas confondre pourtant avec les grillons ou les criquets, elles ont donné leur nom à ce coin du quartier du Jura. Quel nom porte donc cette petite artère?

Réponse jusqu'au 20 novembre 2004 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



«Strässchen und Wege in Freiburg»

In südlichen Regionen heimisch, doch nicht mit Grillen oder Heuschrecken zu verwechseln, gaben sie diesem Winkel des Jura-Quartiers ihren Namen. Wie heisst also dieser Weg?

Antwort bis spätestens 20. November 2004 einsenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

CONSULTATION POPULAIRE DU 28 NOVEMBRE 2004



VOLKSABSTIMMUNG VOM 28. NOVEMBER 2004

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **28 novembre 2004**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

1. Arrêté fédéral du 3 octobre 2003 concernant la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT);
2. Arrêté fédéral du 19 mars 2004 sur un nouveau régime financier;
3. Loi fédérale du 19 décembre 2003 relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaires (Loi relative à la recherche sur les cellules souches, LRCS).

OÙ?

Par décision du Conseil communal du 28 octobre 2003, seul le **bureau de vote de la Ville** qui est situé dans le quartier du Bourg, **rue des Chanoines 1**, ancienne Maison de Justice, est ouvert aux électeurs:

QUAND?

le vendredi	de 17 h 30 à 18 h 30
le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie** est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h. Dès vendredi 17 h, et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3.

- Le bulletin de vote doit être introduit dans l'enveloppe qui correspond à la votation en cause – format C6.
- L'enveloppe de vote (format C6) doit être placée dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
- Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
- Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: **mardi 23.11.2004, à 12 h.**

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: **dimanche 28.11.2004, à 12 h.**

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **28. November 2004** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. Bundesbeschluss vom 3. Oktober 2003 zur Neugestaltung des Finanzausgleichs und der Aufgabenteilung zwischen Bund und Kantonen (NFA);
2. Bundesbeschluss vom 19. März 2004 über eine neue Finanzordnung;
3. Bundesgesetz vom 19. Dezember 2003 über die Forschung an embryonalen Stammzellen (Stammzellenforschungsgesetz, StFG).

WAHLLOKALE

Infolge des Beschlusses des Gemeinderats vom 28. Oktober 2003 ist einzig das **Wahlbüro der Stadt** im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude) für die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet.

ÖFFNUNGSZEITEN

Freitag	17.30 – 18.30
Samstag	10.00 – 12.00
Sonntag	10.00 – 12.00

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR kann, jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, jedoch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnenganges beim Wahlbüro eintrifft.
 - Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung, um 17 Uhr, beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens Sonntags um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses, Rathausplatz 3, erfolgen.
- Der Stimmzettel muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279-283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: **Dienstag, den 23.11.2004, um 12 Uhr.**

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: **Sonntag, den 28.11.2004, um 12 Uhr.**

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a désigné M. Jean-Baptiste Magnin comme nouveau responsable de la Bibliothèque de la Ville, dès le 1^{er} octobre 2004;
- a pris acte de la démission du Conseil général de MM. Pierre Wicht et Jean-Pierre Overney et proclamé élus M. Christian Felder (PDC), M^{me} Gaby Rotzetter (PDC), M. Louis-Armando Dupraz (PLR) et M^{me} Denise Dénervaud Spang (PCS);
- a pris acte de la démission de la Commission paritaire de M. Bernard Carrel et pris acte de son remplacement par M. Bernard Fragnière;
- a répondu à la consultation de l'Union des villes suisses au sujet du financement des soins, de la révision partielle des lois fédérales sur l'assurance-maladie, sur l'assurance-vieillesse et survivants et sur les prestations complémentaires, et à celle de la Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports relative aux propositions de mesures en faveur d'enfants et de jeunes présentant une grande difficulté comportementale dans le domaine scolaire et d'avant-projet de loi sur la jeunesse;
- a répondu aux consultations de la commune de Villars-sur-Glâne au sujet de la révision de son Plan d'aménagement local, de la Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports, relative au concept du sport dans le canton de Fribourg et de la Conférence des syndicats des chefs-lieux et grandes communes concernant l'avant-projet de loi et d'ordonnance modifiant la loi sur les établissements publics et la danse et son règlement d'exécution;

- a confirmé à la Préfecture de la Sarine l'adhésion de la Ville de Fribourg à la nouvelle Fondation pour les soins et l'aide à domicile, dès le 1^{er} janvier 2005;
- a adopté le texte du projet de convention portant sur la réalisation et le financement d'infrastructures sportives sur le site de Saint-Léonard;
- a décidé le dépôt d'une plainte pénale à l'encontre du ou des vandales responsables des actes commis sur la sculpture de louve romaine de l'Université, à Miséricorde;
- a adopté la modification du Plan d'aménagement local pour le secteur du centre de quartier de Beaumont et l'a transmise à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, pour approbation;
- a décidé la signature d'une nouvelle convention avec la commune de Marly pour le contrôle des champignons;
- a autorisé l'engagement d'une dépense imprévisible et urgente de Fr. 60 000.- pour le remplacement de l'installation lumineuse du carrefour des Vieux-Chênes, suite à un accident;
- a décidé l'interdiction du stationnement, ayants droit exceptés, sur l'article n° 13062 du Registre foncier, correspondant aux places de parc situées en face du bâtiment des Services industriels, à la Planche-Inférieure.

RESTRUCTURATION

notre population, n'est certainement pas étranger au bon déroulement de cette restructuration. Merci à toutes et à tous pour votre engagement exemplaire, qui permettra aux communes du district de démarrer en janvier 2005 avec un service mixte qui aura pu bénéficier pour sa mise en place de tout votre savoir-faire et pour la nouvelle fondation, de pouvoir compter avec du personnel qualifié et très professionnel que vous aviez pris la peine de former. De tout cœur merci.

Marie-Thérèse Maradan Ledergerber

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- élit Jean-Baptiste Magnin zum neuen Verantwortlichen für die Bibliothek der Stadt Freiburg ab 1. Oktober 2004;
- nimmt den Rücktritt von Pierre Wicht und Jean-Pierre Overney aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Christian Felder (CVP), Gaby Rotzetter (CVP), Louis-Armando Dupraz (FDP) und Denise Dénervaud-Spang (CSPÖ) als gewählt;
- nimmt den Rücktritt von Bernard Carrel aus der Paritätischen Kommission und dessen Nachfolge durch Bernard Fragnière zur Kenntnis;
- antwortet auf die Vernehmlassungsverfahren des Schweizerischen Städteverbandes zur Finanzierung der Langzeitpflege, zur Teilrevision der Bundesgesetze über die Krankenversicherung, die Alters- und Hinterbliebenenversicherung und die Zusatzleistungen sowie der Direktion für Erziehung, Kultur und Sport zu den Vorschlägen für Massnahmen zugunsten von Kindern und Jugendlichen mit grossen Verhaltensschwierigkeiten im Schulbereich und zum Vorprojekt des Jugendgesetzes;
- antwortet auf die Vernehmlassungsverfahren der Gemeinde Villars-sur-Glâne zur Revision

- ihrer Ortsplanung, der Direktion für Erziehung, Kultur und Sport zum Konzept des Sports im Kanton Freiburg sowie der Konferenz der Ammänner der Hauptorte und grossen Gemeinden zum Vorprojekt des Gesetzes und der Verordnung zur Abänderung des Gesetzes über die öffentlichen Gaststätten und den Tanz sowie dessen Ausführungsreglements;
- bestätigt dem Oberamt des Saanebezirks, dass die Stadt Freiburg am 1. Januar 2005 der neuen «Fondation pour l'aide et les soins à domicile» (Spitex-Verein) beiträgt;
- verabschiedet den Textentwurf zu einer Konvention für den Bau und die Finanzierung von Sportanlagen in St. Leonhard;
- beschliesst die Einreichung einer Strafklage gegen den oder die Vandalen, die für die Beschädigung der Skulptur einer römischen Löwin vor der Universität Miséricorde verantwortlich sind;
- verabschiedet die Abänderung der Ortsplanung für den Sektor Quartierzentrum Beaumont und leitet sie zur Genehmigung an die Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion weiter;
- beschliesst die Unterzeichnung einer neuen Konvention für die Pilzkontrolle mit der Gemeinde Marly;
- gestattet die unvorhersehbare und dringende Ausgabe von Fr. 60 000.- für die Ersetzung der Lichtsignalanlage der Vieux-Chênes-Kreuzung infolge eines Unfalls;
- beschliesst ein Parkverbot, ausgenommen Berechtigte, für Artikel 13062 des Grundbuchs, entsprechend den Parkplätzen gegenüber dem Gebäude der Industriellen Dienste an der Unteren Matte.

(Suite de la page 1)

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin septembre 2004, la population légale de la ville était de 33 675 habitants, soit le même nombre qu'à la fin août 2004 (33 675). Sur ce nombre, 23 109 personnes étaient d'origine suisse (-92), 10 566 d'origine étrangère (+92). La population en séjour était à la fin septembre 2004 de 33 788, soit en diminution de 59 (34 377). Le chiffre de la population totale était donc à la fin septembre 2004 de 37 053 (37 112).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 30 septembre 2004, la ville de Fribourg comptait 871 chômeurs (+15), pour un taux de 4,74% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,08% par rapport à la fin août 2004 (4,66%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,29% de la population active, ce qui représente 1523 personnes (+31).

Longs débats

CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 27 septembre 2004, le Conseil général était appelé à prendre deux décisions: voter un échange de terrains entre la Commune et la Bourgeoisie de Fribourg et accepter un crédit d'investissement de 700 000 francs destiné à des mesures de circulation accompagnant la mise en sens unique de l'avenue de la Gare. Au préalable, le Parlement communal avait élu M. Christian Morard (PDC) à la Commission financière en remplacement de M. C. de Reyff, M. Jean-Pierre Largo (PLR) à la Commission de l'informatique en remplacement de M. P. Wicht et M^{me} Denise Dénervaud-Spang (PCSO) à la Commission de la jeunesse pour occuper le siège laissé vacant par M. J.-P. Overney.

Opérations immobilières

C'est au terme d'un long débat que le Conseil général a accepté, par 64 voix contre 1, une série d'opérations immobilières intéressant essentiellement la Commune et la Bourgeoisie de Fribourg. Guère contestées quant au fond, mais suscitant de vives discussions de détail, ces opérations ont pour but de régulariser les choses entre les deux collectivités. Certaines parcelles, propriété de la Bourgeoisie, sont en effet mises à disposition de la Ville pour un usage public, tandis que la Commune permet à la Bourgeoisie l'usage de l'un ou l'autre de ses fonds.

Il s'agit d'abord d'adapter des limites au nouvel état des lieux au chemin de la Chapelle à Bourguillon. A la route des Bonnesfontaines, la Bourgeoisie cédera au domaine public communal l'assiette des routes desservant les bâtiments nos 24 à 50 et nos 19 à 47. A la route de la Broye, la Bourgeoisie est

propriétaire de deux parcelles: l'une est occupée par une partie du jardin public du Jura, l'autre est grevée d'un droit distinct et permanent au bénéfice du Minigolf SA pour une durée de 100 ans à partir du 30 juin 1993. Compte tenu de l'usage public de ces fonds, la Ville les acquiert pour 40 000 francs.

De son côté, la Bourgeoisie, qui est le plus «gros paysan» du canton, reprendra pour 240 000 francs deux biens-fonds agricoles d'une surface de 74 503 m², appartenant à la Ville de Fribourg, mais sis sur le territoire de la commune de Guin. La suite de ces opérations permettra à la Commune d'exercer son droit d'emption sur une parcelle de 12 614 m², située au haut du Schoenberg et destinée à accueillir des équipements collectifs.

Mise en sens unique de l'avenue de la Gare

Pour sa première apparition en tant que membre de l'Exécutif, M. C. de Reyff, directeur de la Circulation et de la Police, n'eut pas la tâche aisée, puisqu'il lui revenait de défendre les mesures d'accompagnement de la mise en sens unique de l'avenue de la Gare, opération qui s'inscrit dans le plan général de la CUTAF, adopté par l'assemblée des délégués des communes partenaires.

Ce plan général vise à faire face à l'explosion du trafic dans l'agglomération (mise en service de parkings d'échange, mesures de modération de trafic dans les quartiers). Pour le centre-ville, où les véhicules en transit représentent 70% de la circulation, il s'agit de favoriser les transports publics, la mobilité douce et l'accessibilité pour commerces et habitants. M. de Reyff souligna qu'il n'y aurait pas de suppression de places de parc, mais remplacement de cases

en surface par des places en garage souterrain.

Pour éviter que le trafic qui ne s'écoulera plus par l'avenue de la Gare ne passe par les quartiers d'habitation, des mesures d'accompagnement sont indispensables. Pour la Basse-Ville, il s'agit de la mise en zone 30 km/h de la Neuveville, jusqu'au Beau-Chemin compris, renforcée par des mesures de modération localisées notamment du Karrweg à la Planche-Inférieure, à la rue de la Neuveville, à la Route-Neuve et au chemin de Lorette. Une zone de rencontre (20 km/h) devrait être mise en place dans une partie de l'Auge. Diverses mesures d'aménagement sont planifiées sur la place du Petit-Saint-Jean, au carrefour des Neigles et sur le pont du Milieu. Pour la zone 30 km/h existante, un renforcement de l'«effet de porte» est prévu à chaque entrée.

Pour le secteur Gambach – Jura, les mesures programmées sont le renforcement de l'extension, à la route de la Broye, de la zone 30 km/h existante, le renforcement de l'«effet de porte» aux entrées de la zone et l'amélioration de la sécurité au droit de passage des écoliers. Une zone 30 km/h devrait être aménagée à la route de Sainte-Agnès et à celles qui lui sont adjacentes.

Il s'agit encore d'adapter la régulation lumineuse des carrefours de Richemond, de la Gare et du Temple aux nouvelles données de circulation. Le trafic de transit qui ne sera pas reporté sur la ceinture s'écoulera sur l'axe avenue de l'Europe – avenue Louis-d'Affry – avenue du Midi.

C'est pour financer l'ensemble de ces mesures que le Conseil communal sollicitait un crédit de 700 000 francs. L'accueil du projet, tant de la part de la Commission financière que de celle de l'édilité,

fut mitigé. C'est par 6 voix contre 2 que la Commission financière avait voté en faveur du renvoi du projet à l'Exécutif. Son président, M. C. Joye, se lança dans un vibrant plaidoyer pour le renvoi: «*Outre une dépense d'investissement injustifiée, force est de constater que la notion de trafic de transit au centre-ville s'entend même pour un véhicule qui se rendrait de Saint-Nicolas au Christ-Roi. Par où s'écoulera le trafic qui ne passera plus par l'avenue de la Gare? Par les artères latérales, et ensuite? Le plan du Conseil communal ne le dit pas. Il est impératif d'exiger de l'Exécutif un projet plus cohérent.*»

Quant à M. Allenspach, président de la Commission de l'édilité, il remarqua que cette dernière était unanime à reconnaître la nécessité des mesures d'accompagnement de la mise en sens unique de l'avenue de la Gare: «*Les mesures projetées vont dans la bonne direction. En fait, la majorité de la Commission qui soutient le renvoi estime insuffisantes ces mesures, tandis que la minorité souligne qu'il importe de faire ce premier pas.*»

Les mêmes clivages se firent jour en plénum. Au groupe socialiste qui apporta un soutien quasiment sans failles au projet, s'opposa le groupe radical unanime qui demanda d'attendre les décisions de justice concernant la mise en sens unique avant toute nouvelle décision. Partagé, le groupe chrétien-social/Ouverture laissa la liberté de vote à ses membres. Quant à la Liste Citoyenne, elle soutint le renvoi d'un programme de mesures «*certes positives, mais totalement insuffisantes*». Enfin, le groupe démocrate-chrétien, pour les mêmes motifs que la Commission financière, défendit également le renvoi. Au vote, celui-ci fut décidé par 35 voix contre 32.

Au chemin des Zigzag

UNE PLACE DE JEUX RÉAMÉNAGÉE

«A l'extrémité du Grand-Pont (*Pont de Zaehringen*), est un joli square ombragé, dit du Jet d'eau. Un sentier en zigzag part du square, décrit ses multiples lacets et descend rejoindre l'ancienne route de Berne. Le square et le sentier ont été disposés vers 1850 par le colonel Ferdinand Perrier..., ingénieur des Ponts et Chaussées...» (texte Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920, Fribourg p. 243)

La place, équipée de jeux pour enfants dans les années 1960, a souffert du temps et ne correspondait plus aux normes de sécurité actuelles. Elle a donc été revue et

réaménagée par le personnel communal.

Des rampes ont remplacé les escaliers pour faciliter l'accès avec des poussettes.

La Ville a utilisé, pour la première fois, un revêtement souple, en gomme coulée sur place, en tant que «surface de sécurité» amortissant ainsi d'éventuelles chutes.

Cette place, peu utilisée dans son état précédent, connaît actuellement un succès grandissant. Elle est, en effet, de plus en plus fréquentée et met en évidence les besoins de jardins de délasserment pour petits et grands.



«Petites artères à Fribourg»

LE SENTIER DES CASERNES



Vu du côté de l'Avenue du Général-Guisan.

La première des petites artères de Fribourg à reconnaître pour notre nouveau concours 1700 était, bien sûr, le sentier des Casernes, où l'on peut déambuler allègrement, sans obligation d'y marcher au pas...!

Liaison piétonne entre la rue de Morat (à hauteur de la caserne de la Poya) et l'avenue du Général-

Guisan (à hauteur du pont enjambant la ligne ferroviaire), ce cheminement a été régi pendant plus de cinquante ans par un statut de sentier à l'usage du public. Il se trouvait alors sur des fonds appartenant à l'Etat de Fribourg et aux CFF, mais passa en 2004 à un statut de chemin public de dévestiture (terme romand signifiant desserte d'un lieu). La longueur de ce sentier est de 355 m et sa surface de 988 m².



A gauche, la caserne de la Poya.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

L'œuvre du mois

Mardi 9 novembre 2004, de 18 h 15 à 18 h 45 environ, présentation par M^{me} Verena Villiger, conservatrice du Musée d'art et d'histoire, d'une statue de *saint Dominique* (milieu du XVII^e siècle) attribuée à l'artiste fribourgeois Jean-François Reyff.



Saint Dominique (vers 1640-50), de Jean-François Reyff. [© MAHF / photo P. Bosshard]

Provenant probablement de l'autel du Rosaire de l'ancienne église paroissiale de Sem-sales, en Veveyse, ce *saint Dominique*, que l'on peut découvrir au Musée d'art et d'histoire, a été réalisé dans les années 1640-50 par le sculpteur-architecte et magistrat «le plus célèbre du baroque fribourgeois», Jean-François Reyff (1614-1673), lequel occupa également une place «de premier plan dans le XVII^e siècle suisse». Quant au Castellan Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères prêcheurs ou *dominicains*, il apparaît précisément, à la suite du Concile de Trente, comme l'un des propagateurs de la dévotion à la Vierge du Rosaire.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12
1700 Fribourg
Tél. 026 305 51 40
www.fr.ch/mahf

Les gagnants du concours N° 206 10/10

En séance du Conseil communal du mardi 5 octobre 2004, M. le syndic Jean Bourgnicht a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 206. La réponse à donner était: «le cobra royal se nourrit exclusivement de serpents».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Madeleine Cotting

gagne l'ouvrage *Flore de la ville de Fribourg*, de Christian Purro et Gregor Kozlowski, publié aux Editions Universitaires Fribourg Suisse, sous l'égide de la Société fribourgeoise des sciences naturelles, ainsi qu'une cassette vidéo du film *Fribourg... autrement*, de Jacqueline Surchat, présenté par Hugo Corpataux.

2^e prix: M. Pierre de Reyff

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Lorianne Corno

gagne l'ouvrage *Fribourg nostalgique*, d'Aloys Lauper, publié aux Editions Ketty et Alexandre, 1996.

4^e prix: M^{me} Marie-Thérèse Jungo

gagne deux tpf card d'une valeur de 10 francs chacune, soit 20 francs.

5^e prix: M^{me} Sonja Vellone

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

175^e anniversaire de la CEV

LES DÉBUTS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Si des activités bancaires sont déjà attestées sur les bords de la Sarine dès la fin du Moyen Âge, activités qui seront relayées, sous l'Ancien Régime, par quelques rares banques privées, il faudra toutefois attendre le premier quart du XIX^e siècle pour que le Pays de Fribourg et sa capitale en particulier puissent être dotés de deux instituts publics, à savoir, en 1824, l'Ersparniskasse der Stadt Murten, suivie, en 1828-29, de la Caisse d'Épargne de la Ville de Fribourg. En cette année marquant précisément le 175^e anniversaire de «notre» CEV, l'historien Alain-Jacques Tornare évoque quelques temps forts et autres péripéties de cette institution étroitement associée au développement de notre cité.

Chaque époque connaît ses grandes peurs. En cette première moitié du XIX^e siècle, les autorités fribourgeoises observaient avec crainte «des signes d'une prospérité décroissante, des germes dont le développement ne manquerait pas d'être fatal aux générations futures, si nos efforts communs ne parvenaient à les étouffer. La mendicité, l'ivrognerie, le jeu et les vices qui en sont la suite font des progrès rapides et inquiétants»¹. Eloigné de tout fatalisme, Fribourg tenta par tous les moyens d'éradiquer ces fléaux endémiques. Mais par quel bout empoigner le problème? On s'obstina jusqu'à plus soif à interdire aux imbibés chroniques la fréquentation des débits de boissons². En vain! Il fut question, en 1805, de créer une maison de travail «en faveur de la classe indigente des habitants de cette ville», puis de l'exclusion pure et simple des indé-



A l'enseigne de la CEV: de la Maison de Ville, dès 1856... [D'après une lithographie de J. Lang (extr.), fin du XIX^e s. (MAHF - N° inv. 10626 / Photo F. Emmenegger)]

sirables. Pas si simple, et en pure perte. Alors que faire? Des esprits éclairés décidèrent de positiver et de prendre le mal à sa racine. C'est ainsi que germa l'idée de dissuader le bon peuple de dilapider ses sous au bistrot afin de les mettre de côté, joignant ainsi l'utile pour la société à l'agréable pour l'individu. A moins que ce soit l'inverse. Naquit ainsi l'idée de créer une caisse d'épargne, et tout le monde, au final, en sortit gagnant.

Une création d'intérêt public

Le dimanche 15 juin 1828, lors de la présentation du projet de Caisse d'Épargne de la Ville, l'Assemblée bourgeoise, présidée par le syndic Albert de Fégely, releva que la création d'un tel établissement, placé sous la garantie et la surveillance de l'autorité publique, permettrait à la Ville de lutter activement contre le paupérisme: «Pour faire renaître le

goût de l'économie, il faut ouvrir au public un moyen de pouvoir placer avec sûreté & déposer à chaque instant les plus petites sommes»³. Le public visé à l'époque était les «jeunes gens, domestiques & servantes dont la plupart se dissipent en débauches ou en objet de luxe & de vanité». Le 21 décembre 1828, l'assemblée de la Commission de la Caisse d'Épargne de la Ville de Fribourg décide de faire, par l'entremise de la *Feuille d'avis*, un appel au public dont nous tirons cet extrait on ne peut plus explicite: «Si toutes les classes de la société se réunissent sincèrement à utiliser une institution aussi recommandable, elle ne pourra manquer d'accroître et de prospérer, & l'on ne tardera pas à en ressentir l'heureuse influence sur les mœurs et la situation économique de presque tous les ménages»⁴.

Créer une Caisse d'épargne pour combattre l'appauvrissement de nos ancêtres et leurs mauvais penchants, quelle idée neuve à l'époque! Au fond, on est passé du taux d'alcoolémie au taux d'épargne, du passif au bénéfice... pour toute la collectivité.

Des serviteurs fidèles

La Caisse d'Épargne traversa les soubresauts des siècles avec l'élégance discrète de ces rares institutions conscientes avant tout de servir les intérêts d'une communauté. Le plus frappant dans l'histoire de la Caisse d'Épargne, c'est au fond sa grande stabilité. De 1829 à 1937, en plus d'un siècle par conséquent, elle n'a connu que quatre caissiers qui tous passent de vie à trépas en fonction. Pilier de l'institution à ses débuts, le négociant François-Antoine Vicarino figure, dès le 8 février 1829, comme caissier d'épargne. Il s'effondra à son poste le 10 juillet 1848. Le 12 octobre 1835,

«désirant indemniser Mr. le Caissier de son travail pénible et son assujettissement qui vont toujours croissant, la Commission a augmenté le traitement de 50 francs et l'a donc porté à 350 francs annuellement. Mr. le Caissier ayant pris connaissance de cette décision a prié la Commission de faire abstraction de cette augmentation de traitement pour le moment»⁵.

Premier cambriolage au 146 de la rue de Lausanne

Le 20 juin 1837, un montant de 500 francs est dérobé «dans le bureau de monsieur le Caissier Vicarino contigu à son magasin», argent compté «pour un paiement concernant la Caisse d'épargne»⁶. Pas de chance pour F.-A. Vicarino dont les appointements «sont insuffisants pour l'indemniser des peines et du travail de ses fonctions». Dans son *Rapport* au Conseil communal du 15 octobre 1837, le président de la Caisse explique qu'un malfaiteur «parvint à éloigner Melle Vicarino pendant une seconde pour aller adresser une question à son père, s'introduisit depuis le magasin au comptoir et enleva deux rouleaux contenant ensemble 100 pièces de 5 francs. En suite des perquisitions faites, on apprit que ce filou, en provenance du canton de Neuchâtel, se fit conduire le même jour à Estavayer par le voiturier Mivelaz; les diverses autorités auxquelles on le signala firent connaître qu'on n'a pu le découvrir; la police de Neuchâtel répondit que cet individu y avait déjà été puni pour vol. D'après cela, considérant qu'il n'y a point de négligence de la part de Mr. le caissier Vicarino et que de l'autre ses appointements ne sont point en proportion avec son travail qui va toujours croissant, la Commission décide de lui bonifier cette perte».

Les autorités communales faisaient pleine confiance à Vicarino, gestionnaire particulièrement avisé. Ainsi, au moment du Sonderbund, le 17 octobre 1847, «vu les événements qui se préparent pour le canton de Fribourg par la guerre ouverte avec la Confédération, et les suites funestes qui pourraient en résulter, Monsieur le Caissier demande l'ordre de transporter en lieu sûr tous ses livres et papiers. La commission reconnaissant l'opportunité de cette mesure, en écrit au Conseil communal avec prière de s'entendre avec le caissier»⁷.

Une Caisse proche de ses clients

C'était le temps où les employés de la Caisse d'Épargne connaissaient presque tous leurs clients par leur prénom ou leur surnom. Déjà le service à la clientèle n'était pas un vain mot. Le *Règlement* prévoyait l'ouverture le dimanche, de 11 h à midi, afin de «faciliter aux personnes qui en sont empêchées les jours de travail, l'accès de la Caisse»⁸. En 1908, la Commission entama une révision du *Règlement* de la Caisse qui datait d'octobre 1871. Lors de la séance du 21 août 1908, le président de la Commission proposa d'introduire «un horaire d'ouverture permettant à l'ouvrier, au moins une fois par semaine, de pouvoir faire des versements en dehors de ses heures de travail. Il verrait aussi avec plaisir que la Caisse d'Épargne put s'intéresser, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, par des prêts à taux réduit, à prélever sur son fonds de réserve, à la construction de maisons ouvrières»⁹. Le caractère social de la Caisse d'Épargne de la Ville de Fribourg est indéniable. Il semble bien qu'elle ait même été l'un des moteurs initiaux de la politique sociale du logement qui n'a cessé de se développer depuis lors.

Fonds fribourgeois en déshérence

En 1903, le caissier Jules Raemy procède à une révision générale de tous les comptes, ce qui n'avait jamais été fait depuis la fondation de la Caisse en 1829. Et de constater à sa grande surprise que l'on reste sans nouvelle de plusieurs dizaines d'épargnants¹⁰. Le Conseil communal accepta que l'on fixe «un délai d'un an aux titulaires ou à leurs ayants droit pour faire valoir leurs droits, faute de quoi le capital sera acquis à la Caisse d'épargne et versé dans un fonds de réserve spécial», étant entendu que l'on en montrera pas «trop de rigueur dans le remboursement des créances produites postérieurement au délai fixé dans les publications». Le 30 août 1904, «Mr. le caissier avise qu'ensuite des annonces insérées dans la feuille officielle concernant les 39 dépôts de fonds dont les propriétaires ou ayants droit n'étaient pas connus, 8 ont été revendiqués avec pièces justificatives». Le 5 décembre 1905, le caissier peut

annoncer que 12.352 francs et 35 centimes provenant des «comptes en souffrance» allaient être portés au fonds de réserve spécial. Le caissier relève à cette occasion: «Il y a lieu d'ajouter à ces résultats palpables un effet moral d'une grande importance pour une Caisse publique; c'est un accroissement de confiance de la part de ces déposants qui ont vu, dans les mesures prises pour retrouver les propriétaires de comptes ignorés et égarés, une garantie sérieuse contre les effets que peuvent occasionner l'oubli, les négligences, l'absence, la maladie et la mort». Combien de banques peuvent ainsi se targuer de pouvoir avancer leur honnêteté comme la meilleure des publicités?

Une Caisse d'Épargne, support financier et social pour la ville

Sur le plan économique, la Caisse soutient l'industrie locale, mais évite de s'engager de manière inconsidérée. Si elle accorde 50 000 francs de prêt en 1^{er} rang à la Fabrique de pâtes alimentaires à



... au N° 1 de la rue du Crilet, à partir de l'automne 1984. [Photo AVF]

Pérolles, elle lui refuse, le 5 mars 1904, une nouvelle somme en 2^e rang par obligation hypothécaire. Et de motiver sa décision de façon on ne peut plus claire: «Les membres de la Commission sont d'accord pour reconnaître que la plus grande prudence est de rigueur dans l'évaluation des garanties offertes par un immeuble industriel attendu que si, pour une cause ou une autre, l'industrie qui s'y exerce vient à périr, la dépréciation de l'immeuble peut atteindre une forte somme»¹¹.

De tout temps, Fribourg a bénéficié avec la Caisse d'Epargne d'un supplément de ressource substantiel. Une réglementation de 1850 prévoyait une répartition du bénéfice par moitié aux réserves et par moitié à la Ville, principalement pour ses écoles et, en second lieu, pour ses œuvres sociales. A la

fin du XIX^e siècle, les 3/4 du bénéfice réalisé annuellement faisaient retour à la Commune pour ses écoles primaires, ce qui est tout simplement énorme, et fait de cet établissement hors norme une institution de la Ville sur laquelle ses habitants ont toujours pu compter.

Alain-Jacques Tornare

¹ Musée Gruérien, Bulle [MGB], *Registre des séances du Conseil communal et de l'Assemblée générale de la Ville et Bourgeoisie de Bulle, 1832-1838*, fol. 1. «Lettre aux communes du canton, du 9 avril 1832».

² Voir à ce sujet, Tornare, Alain-Jacques: «Alcoolisme et misère à Fribourg, sous la Médiation», in *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg – Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg 1700*, (N° 206), juin 2004, pp. 14-15.

³ Archives de la Ville de Fribourg [AVF], *Registre des délibérations des Assemblées générales de la Bourgeoisie*, n° II (1823-1844), «Séance du dimanche 15 juin 1828», fol. 61-63.

⁴ Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg [CEV], *Manual de la Commission administrative de la Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg*, 1^{er} volume, fol. 3-4.

⁵ *Ibid.*, fol. 58.

⁶ *Ibid.*, fol. 74-76.

⁷ *Ibid.*, fol. 152.

⁸ *Ibid.*, 3^e volume, fol. 45.

⁹ *Ibid.*, fol. 158.

¹⁰ *Ibid.*, fol. 112-114, 117-121, 125, 142-144.

¹¹ *Ibid.*, fol. 111.



Au cours d'une manifestation très réussie, de laquelle culture et divertissements n'étaient pas absents, et devant un important parterre d'autorités et d'invités, cadres et personnel de la CEV ont récemment célébré le 175^e anniversaire de l'institution bancaire. La Concordia était aussi de la partie.



L'ancien et le nouveau directeur: MM. Bernard Voirol (à gauche) et Jean-Marc Rossier.



Le personnel de la CEV en compagnie de son nouveau directeur M. Jean-Marc Rossier.

La Ville de Fribourg le teste

LE DÉPOUILLEMENT DES BULLETINS DE VOTE PAR LECTURE OPTIQUE

Le rythme de vie et les habitudes des citoyens de la Ville de Fribourg ont considérablement évolué ces dernières années. Nombreux sont ceux qui, par commodité, ou s'absentant de Fribourg en fin de semaine, utilisent les possibilités de vote anticipé, par correspondance ou par dépôt. Depuis l'introduction de ce mode possible de voter, on enregistre une progression quasi constante de cette façon de s'exprimer, qui est ainsi utilisée par près de 90% des votants.

Après consultation des partis et groupements politiques, le Conseil communal a décidé non

seulement de réorganiser les votations, mais aussi d'examiner diverses variantes relatives au traitement des bulletins de vote au moyen d'un système de dépouillement moderne, rapide, fiable et économique, qui permet de lire très rapidement de grandes quantités d'informations sur un seul bulletin, peu importe le genre de votation ou le nombre d'objets traités.

L'idée retenue par le Conseil communal a été soumise au Conseil d'Etat et a fait son chemin. Ce nouveau mode de faire pour le canton a nécessité l'accord des Autorités cantonales et fédérales. Par décret

du 15 septembre 2004, les communes peuvent donc procéder à des essais en vue de l'adaptation de l'exercice des droits politiques aux possibilités offertes par la technique pour les votations communales, cantonales et fédérales. Cette première fribourgeoise sera testée par la Ville de Fribourg le 28 novembre prochain.

Comment ça marche? Concrètement, pour voter, il suffit de mettre une croix dans la case «oui» ou dans la case «non». Lors du dépouillement, les paquets de bulletins sont empilés dans la machine. Sur un ordinateur, l'opé-

rateur détermine le nombre d'objets à valider, puis il lance le programme de lecture. Les bulletins défilent alors à vitesse grand V et les résultats de chaque bulletin valable sont mémorisés par l'ordinateur. Les bulletins présentant un problème particulier sont automatiquement écartés et sont dépouillés manuellement par le Bureau électoral avant d'être validés ou annulés. Comme par le passé, les résultats obtenus sont vérifiés par les représentants de tous les partis et groupements politiques de la ville.

Le matériel de vote que vous recevrez prochainement sera accompagné d'un explicatif intitulé «*Voter simplement*». Accomplissez votre devoir civique, mais de grâce **n'oubliez pas de signer votre enveloppe**, qui fait office de certificat de capacité, si vous utilisez le vote anticipé par correspondance ou par dépôt. Sans votre signature, en effet, votre vote devra être annulé par le Bureau électoral pour vice de forme, conformément à la loi.

Elle est en fonction!

LA STATION-SERVICE GAZ NATUREL CARBURANT (GNC)

Depuis le 23 septembre 2004, les automobilistes peuvent s'approvisionner en gaz naturel carburant à la station-service Tamoil à Granges-Paccot.

Intérêt marqué des garagistes

Frigaz SA, GreenField (fabricant de la borne) et Tamoil ont effectué avec succès tous les tests de fonctionnement de cette nouvelle installation. C'est donc avec un intérêt marqué que les garagistes de la place représentant un ou plusieurs véhicules fonctionnant au gaz naturel carburant ont commencé la promotion des véhicules GNC.

Carburant économique et écologique

Le prix du gaz naturel est aujourd'hui de 1.70 fr./kg, ce qui



M. Stéphane Maret, directeur de Frigaz SA, faisant le plein de gaz naturel.

correspond à 1.155 fr. équivalent litre essence, soit environ 15% meilleur marché que le prix de l'es-

sence dans les stations-service les plus attractives du canton. Le gaz naturel carburant diminuant de plus de 60% les émissions polluantes en comparaison à l'essence, il s'agit réellement d'un carburant écologique et économique.

La douzaine de véhicules bivalents fabriqués actuellement sont vendus au niveau de prix du modèle correspondant fonctionnant au diesel.

Une demande du marché

A l'heure où les entreprises se font de plus en plus certifier ISO 14 000, où les médias parlent presque tous les jours de respect de l'environnement, ce carburant répond à un authentique besoin. Provenant principalement d'Europe et donc de pays stables politiquement, le gaz naturel diversifie

également la provenance des énergies consommées dans nos pays.

Pour favoriser le développement de ce marché, Frigaz SA offre Fr. 1500.- de carburant aux 50 premiers acquéreurs de véhicules au gaz naturel, jusqu'à fin 2005.

Adresse de contact:

Frigaz SA, Stéphane Maret, directeur, Planche-Inférieure 4, 1701 Fribourg, tél. 079 480 60 33, stephane.maret@ville-fr.ch

Renseignements généraux sur le gaz naturel:

Association suisse de l'industrie gazière (ASIG), Service de presse, 1003 Lausanne, tél. 021 310 06 30, asig@gaz-naturel.ch



Agenda 21 der Stadt Freiburg

EIN WICHTIGER MEILENSTEIN

Mit dem 3. Forum, welches am 28. September stattfand, hat der Agenda-21-Prozess der Stadt Freiburg einen wichtigen Meilenstein erreicht. Seit dem März dieses Jahres haben die sechs thematischen Arbeitsgruppen an der Ausarbeitung von Projekten zur Verbesserung der Nachhaltigkeit und der Lebensqualität in der Stadt Freiburg gearbeitet. Das Forum gab ihnen die Gelegenheit, die Projekte den anderen Gruppen und der Presse vorzustellen und sie offiziell dem verantwortlichen Gemeinderat und der Pilotgruppe zu übergeben.

Die Bilanz der Arbeitsgruppen ist sowohl für die 80 teilnehmenden Personen als auch für die Organisatoren und die Stadtverwaltung sehr positiv. Mit viel Engagement und Herzblut erarbeiteten die thematischen Gruppen ca. 20 Projekte, die sowohl durch ihre Originalität als auch durch detaillierte Planungsvorschläge bestechen. Zu nennen sind hier z.B. der Ausbau des Werkhofes oder des Alten Bahnhofs als volksnahe Kulturstätten, die Einrichtung von verträumten, poetischen bis naturnahen Plätzen und Wegen, den sogenannten «Platzergängen» in den Quartieren, die Förderung des Zweiradverkehrs oder diverser Massnahmen zur Information und Finanzierung der Agenda 21 (Details siehe französischer Text). Alle Projekte werden in einer nächsten Phase der Pilotgruppe Agenda 21 unterbreitet, welche sie nach den Kriterien der nachhaltigen Entwicklung analysieren und das definitive Programm dem Gemeinderat unterbreiten wird. Mit der Detailplanung und der Realisierung der Projekte ist ab 2005 zu rechnen.

Im nachfolgenden Interview gibt eine Teilnehmerin einer Arbeitsgruppe ihre persönliche Bilanz.



Sonja Aerne-Roggen.

Sonja Aerne-Roggen (40) ist Mutter von drei Kindern und arbeitet als Drogistin. Aufgewachsen in Domsdidier; wohnt sie seit 1985 mit ihrer Familie in Freiburg im Altquartier. Sie schätzt dessen dörflichen Charakter und engagiert sich aktiv im Quartierleben, z.B. beim Aufbau der Krippe oder bei der Organisation des jährlichen Altersausfluges.

Im Rahmen der Agenda 21 hat sie in der Arbeitsgruppe «Quartier Rencontre Culture» mitgearbeitet.

Wann haben Sie das erste Mal von der Agenda 21 gehört?

Im November 2003 habe ich an der Ideenwerkstatt in unserem Quartier teilgenommen und dabei vom Agenda-21-Prozess der Stadt Freiburg erfahren.

Was hat Sie dazu bewogen, sich in einer Arbeitsgruppe zu engagieren?

Anlässlich der Ideenwerkstatt konnte man sich für die Mitarbeit in einer der sechs Arbeitsgruppen einschreiben. Ich sah darin eine Möglichkeit, aktiv an der Zukunft der Stadt Freiburg mitzugestalten. Ich liebe diese

Stadt und ich möchte mich dafür einsetzen, dass die Lebensqualität für die Zukunft erhalten und verbessert wird.

Es war nicht einfach sich für eines der sechs angebotenen Themen zu entscheiden. So hätte ich z.B. auch gerne in der Gruppe «Mobilität» mitgemacht um das Anliegen unseres Quartiers für eine Buslinie zu vertreten. Da mich die Begegnungen zwischen den Altersgruppen und den Kulturen und der gegenseitige Respekt sehr am Herzen liegen, habe ich mich schlussendlich für eine Mitarbeit in der Gruppe «Quartier Rencontre Culture» entschieden.

Wie haben Sie die Arbeit in der Gruppe erlebt?

Super! Wir haben uns ca. zehn Mal getroffen, meist in der Vannerie wo uns der «Hausherr», Hubert Audriaz mit Knabbereien und Getränken empfing. Es herrschte eine freundschaftliche Atmosphäre und ich konnte viele neue und interessante Kontakte knüpfen. Unsere Gruppe hat vier Projekte ausgearbeitet: *Kulturhaus Werkhof*, *Kulturhaus «Alter Bahnhof»*, *«Maison de la Lecture» Gutenberg*, *Amphitheater am alten*

Fischmarkt. Wir haben uns die Arbeit aufgeteilt und meist zu zweit an den einzelnen Projekten gearbeitet. Im Zusammenhang mit der Idee der Nutzung des alten Fischmarktes als Amphitheater habe ich mit vielen Kulturverantwortlichen Kontakt aufgenommen und gesehen, dass ein Interesse vorhanden ist. Ich glaube, die Agenda 21 hat auch bewirkt, dass die in der Stadt aktiven Organisationen ihre Interessen vermehrt zusammenführen und auf ein gemeinsames Ziel ausrichten.

Haben Sie auch eine Kritik anzubringen?

Ich bedaure einzig, dass Kinder, Jugendliche und auch ältere Menschen nicht genügend mit einbezogen wurden. Nur wenige nahmen an den Ideenwerkstätten und in den Arbeitsgruppen teil. Die Jugend müsste aktiv am Prozess beteiligt werden – sie sind die Zukunft dieser Stadt. Mein Vorschlag wäre es auch, die Arbeitsgruppen zu erneuern und so mehr Leuten die Gelegenheit zu geben, aktiv mitzuarbeiten.

Was wünschen Sie sich für die Zukunft?

Ich wünsche mir, dass die Energie, die von den 80 beteiligten Personen aufgebracht wurde, positiv und kreativ umgesetzt wird und aus jeder Gruppe mindestens ein Projekt realisiert wird. Die hier von den Bewohnern und Bewohnerinnen geleistete Arbeit muss ernst genommen werden. Es liegt darin ein grosses Potential, das man auch in Zukunft besser nutzen sollte.

Ihre Bilanz?

Es war eine sehr positive Erfahrung und ich würde mich sofort wieder engagieren!

Agenda 21

UN MOMENT FORT!

C'est avec cette exclamation que nous pourrions résumer le troisième forum qui réunissait tous les membres des groupes de travail thématiques pour la présentation de leurs projets.

Les ateliers de réflexion, organisés dans les différents quartiers de la ville, ont permis à toute la population de s'impliquer dans le projet d'«Agenda 21». Ces soirées ont été chacune des moments privilégiés, aussi bien pour les participants que pour les organisateurs.

La soirée du 28 septembre restera gravée dans la mémoire des participant(e)s comme un moment riche en émotions. Cette richesse, nous la devons à chacune des personnes participant aux différents groupes de travail thématiques, aussi bien par la qualité des propositions formulées que par la sensibilité des messages prononcés. Les ingrédients de cette réussite, nous pourrions presque parler d'alchimie, sont: une pincée de reconnaissance politique, une dose d'humour, une pointe de poésie, une mesure d'optimisme (ou un optimisme mesuré) et bien entendu un dynamisme débordant.

Propositions formulées

Sans vouloir faire une liste exhaustive des projets, nous pouvons donner quelques indications sur les propositions formulées. L'un des projets les plus ambitieux est la restructuration du Werkhof. Ce bâtiment d'un volume important, actuellement désaffecté, pourrait devenir un centre socioculturel qui regrouperait au rez-de-chaussée des activités artisanales, de bricolage, de services et une cafétéria. Les étages offriraient des locaux à diverses activités associatives (maison de la lecture, maison des cultures, bureaux pour associations, etc.). Cette réalisation se ferait avec des critères précis de développement durable, par exemple, adjudication des travaux



Un forum bien fréquenté.

à des entreprises qui s'engageraient à employer des chômeurs et qui s'impliquent fortement dans la formation professionnelle d'apprentis. L'isolation du bâtiment, ainsi que les différents choix de matériaux et de techniques, seront analysés dans l'esprit du développement durable.

Un autre projet important pour l'image de la ville de Fribourg est la restructuration ou création de places de rencontres au cœur de chacun des quartiers. Afin de vous donner l'esprit de ces places, nous nous permettons de citer un extrait du texte de présentation: «*Nous établirons dans la ville des lieux de magie et de poésie où il fait bon s'arrêter pour se ressourcer pendant la pause de midi, traverser pour faire ses courses ou se rendre à l'école, bavarder en regardant ses enfants gambader. Certains y jouent aux boules ou aux échecs pour faire passer agréablement l'après-midi du dimanche, d'autres y font la fête avec leurs amis quand les soirées d'été s'éternisent.*» Un concept a été développé; il englobe aussi bien la façon de faire, le programme que les matériaux qui devront être employés. Les liaisons piétonnes entre ces différentes places ont aussi été étudiées. L'aménagement du Marché-aux-poissons fait aussi parti d'un projet. Cet espace d'une qualité

exceptionnelle pourrait devenir un lieu de spectacles.

Plusieurs projets complémentaires touchent à la mobilité en ville. Nous pourrions citer les propositions d'intervention suivantes: planification de zones 30 km/h et de zones de rencontres dans différents secteurs de la ville, diverses interventions permettant de promouvoir le vélo en ville (continuité des bandes cyclables, promotion de vélos électriques, vélos-stations avec services annexes, etc.), développement général de lignes «pedibus» pour l'ensemble de la commune. Les transports publics font aussi l'objet de propositions concrètes; il s'agit dans un premier temps d'améliorer les cadences, les horaires et de compléter le réseau. Le groupe de travail demande que l'agglomération étudie la possibilité d'introduire dans le futur la gratuité des transports publics.

Pour une meilleure information de la population

D'autres propositions vont dans le sens d'une meilleure information de la population, l'une d'elles est d'organiser des visites commentées de chantiers importants, d'aménagements routiers complexes, de quartiers, une autre est de mettre en place un parcours «découverte culturelle» qui, à l'aide

de plans et de plaquettes, permettrait à tout visiteur de facilement se situer et de découvrir les richesses de notre ville. Nous pouvons encore citer le projet d'un service de livraison à domicile, ainsi que l'étude de mise en place d'un «éco-bonus» qui permettrait de financer en partie les réalisations propres à l'«Agenda 21». Ce fonds pourrait être alimenté par une surtaxe de Fr. 1.- sur les amendes d'ordre, par les amendes provenant des contrôles de vitesse dans les zones 30 km/h, par une augmentation d'un centime sur le prix de l'eau.

L'ensemble de ces propositions devra être analysé par le comité de pilotage, avec le filtre du développement durable. Il est prévu de remettre le rapport final au Conseil communal pour la fin de l'année 2004.

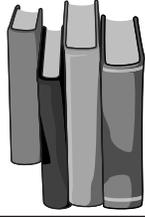
Réalisation des projets?

En conclusion, nous aimerions relever la haute qualité des propositions formulées ainsi que la somme importante de travail qui a été réalisée par les différents groupes. Nous relevons aussi une très forte attente de voir les projets proposés se réaliser.

Nous arrivons à la fin de cette troisième phase du processus et profitons de cette occasion pour remercier de leur confiance et leur soutien MM. Claude Masset et Maurice Egger, ainsi que tous les membres du comité de pilotage. Nous félicitons et remercions aussi vivement les responsables et tous les membres des groupes de travail pour leur dynamisme et pour le bon esprit qu'ils ont su maintenir. Nous souhaitons que très rapidement les propositions formulées puissent être réalisées, et cela dans le même esprit constructif qui a prévalu tout au long de cette «aventure».

Isabelle Baeriswyl
Jean-Claude Verdon

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

November naht, die Zeit des schwindenden Lichtes. Suchen wir doch das Licht in den Gemälden der Maler, die sich selbst Maler des Lichts nannten, bei den Impressionisten. Vom bekanntesten unter ihnen ist gegenwärtig eine grosse Ausstellung «Monets Garten» im Kunsthaus Zürich zu sehen. Wer nicht nach Zürich reisen kann oder die Eindrücke der Ausstellung vertiefen möchte, findet in der Deutschen Bibliothek den prachtvollen Bildband «**Monets Jahre in Giverny**» (75 MONE), wo unter vielen anderen auch die Seerosenbilder entstanden sind. Im Buch können Sie sich zu Hause in aller Ruhe in die herrlichen Bilder versenken. Zu Monet und anderen Impressionisten finden Sie unter der Ziffer 75 weitere Bildbände: «**Die Maler des grossen Lichts: Meisterwerke der französischen Malerei des 19. Jahrhunderts**», «**La joie de vivre: die nie gesehenen Meisterwerke der Barnes Collection**» mit vielen unbekanntenen Werken von Manet, Monet, Renoir, Cézanne, Gauguin, Matisse, Picasso und anderen mehr. Zu Edouard Manet, Claude Monet und Auguste Renoir haben wir auch Einzelbände. Holen Sie sich damit das draussen fehlende Licht in Ihre Stube. Wenn Sie gerne mehr über das Milieu dieser Maler erfahren möchten, empfehlen wir Ihnen «**Das Tagebuch der Julie Manet: eine Jugend im Banne der Impressionisten**» (92 MANE), in welchem uns die Tochter der Malerin Berthe Morisot und Eduard Manets jüngerem Bruder Eugène die Welt der Impressionisten und das Pariser Leben des ausgehenden 19. Jahrhundert aus der Sicht eines jungen Mädchens schildert. Über Auguste Renoir berichtet sein Sohn, der Regisseur Jean Renoir, in «**Mein Vater Auguste Renoir**».

Vielleicht möchten Sie jetzt am liebsten selbst zum Pinsel greifen. Warum nicht, wir bieten Ihnen verschiedene Anleitungen dazu.

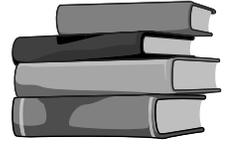
«**Aquarell**», «**Ölmalerei**», «**Pastellmalerei**», «**Bauernmalerei als Kunst und Hobby**» (75) oder «**Seidenmalerei**» (745.52), geeignet für Weihnachtsgeschenke.

Auch Bewegung ist gut gegen düstere Stimmung bei fehlendem Licht. Sie finden dazu Anleitung im neuen Buch «**Nordic Walking – aber richtig**». Mehr vom Sport lesen Sie in «**Fausto Coppis Engel**», heroische und ergreifende Geschichten von den grossen Legenden des Sports, von *Ugo Riccarelli*. Eine andere Möglichkeit, der düsteren Umwelt zu entfliehen, bietet sich natürlich auch mit spannender Lektüre. Den «**Mord in der KUB**» (siehe Freiburger Nachrichten vom 23.9.04) können Sie im Roman «**Im Schatten des Greif**» von *Reto Luzius Fetz* (Dozent an der Uni Freiburg) miterleben. Die Schreibende, selbst seit Jahren in der Kantons- und Universitätsbibliothek tätig, hielt die unterirdischen Büchermagazine mit den Compactusgestellen schon lange für ein ideales Umfeld zu einem Kriminalroman. Jetzt ist er da! Ebenfalls aus der Feder eines Professors stammt die Fahrt im «**Nachtzug nach Lissabon**» von *Pascal Mercier*. Die sonst als Krimiautorin bekannte *Eva Demski*, aus Regensburg, entführt uns in ihrem Roman «**Mama Donau**» auf eine geschichtliche, geografische und kulturelle Fahrt entlang dem Fluss ihrer Heimat. Natürlich erwarten Sie auch viele weitere spannende und romantische Romane zum Aufhellen Ihres Novembertiefs.

Im Winterhalbjahr werden bei uns wie gewohnt alle wieder **Märchenstunden** für die Kleinen angeboten. Die beiden ersten finden am Freitag 5. November und 10. Dezember statt, jeweils um 16.30 Uhr.

Im November erscheint auch wieder ein Heft «**Biblio-Hits**» mit Besprechungen von Bilder-, Kin-

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Parmi les livres que nous avons aimés en ce début d'automne, nous vous proposons le choix suivant:

Les larmes de l'assassin, d'Anne-Laure Bondoux. A l'extrême sud du Chili, vit le jeune Paolo en compagnie de ses parents. Un jour, un truand tue sauvagement les parents de Paolo et décide d'épargner l'enfant. Dans ce désert, arrive également un aventurier sans courage. Les relations de ces trois personnages hors du commun passent de la haine à l'amour, avec une fin inattendue. Magnifique.

Les philo-fables, de Michel Piquemal. Ce recueil de contes pour les jeunes est un petit bijou dans le genre. Les adultes y trouvent de quoi réfléchir et accessoirement se poser des questions sur notre fonctionnement.

Le diable est dans les détails, de Marc Durin-Valois. Jean-Christophe, benévole dans un service palliatif, accompagne Alexandra alors qu'elle va mourir d'un cancer. Ce roman est une leçon de sensibilité, d'humour et d'approvisionnement de la mort.

Le silence de la pluie, de Luiz Alfredo Garcia-Roza. Nous sommes à Rio de Janeiro. Peu de temps après avoir quitté son bureau, un jeune cadre dynamique est retrouvé mort dans sa voiture, une balle dans la tempe. L'inspecteur Espinoza de la 1^{re} DJP arrive sur les lieux. L'enquête commence et le suspen-

se ne faiblira pas jusqu'à la dernière page.

Légendes d'automne, de Jim Harrison. Voici un petit roman écrit avec génie par un auteur qui sait magnifiquement exprimer la force des passions dans un style concis. Il raconte ici la vie tumultueuse de Tristan, un être très attachant et à la limite du hors-la-loi.

Ecoute-moi, de Margaret Mazzantini. Pour son deuxième roman, la narratrice réalise un petit chef-d'œuvre en décrivant les tourments d'un chirurgien qui s'éprend d'une jeune paumée, alors que sa femme tombe enceinte.

Les menteurs, de Marc Lambron. Karine, Claire et Pierre ne se sont pas revus depuis leurs études en 1973 au Lycée du Parc à Lyon. Les trois amis se retrouvent trente ans plus tard dans les jardins de l'Observatoire à Paris. Ils se sont tant aimés, ils se sont éloignés. Ce roman d'une époque dévoile les corruptions ordinaires du siècle. Désillusions, amours et mensonges sous *Prozac* colorent de noir et rose la chronique de leur jeunesse évanouie.

Ce soir on soupe chez Pétrone, de Pierre Combescot. L'auteur nous invite à la table du grand Pétrone pour un dernier souper. Au programme, plaisir des sens et humour raffiné... suivis d'un beau bain de sang. Poussé au suicide par Néron, Pétrone se saigne, soit, mais avec élégance. Le personnage de Pétrone, anarchiste mondain et pessimiste joyeux, ne pouvait que plaire à Combescot, qui aux bonnes âmes a toujours préféré les âmes fortes.

der- und Jugendbüchern. Ein hilfreicher Führer für passende Weihnachtsgeschenke.

Deutsche Bibliothek Freiburg
Spitalgasse 2, 1700 Freiburg
Tel. 026 322 47 22

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2, entrée C.

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 14 h à 18 h
mercredi, de 10 h à 20 h
samedi, de 10 h à 12 h.

M É M E N T O

CONCERTS

• L'Orchestre de Chambre Suisse dir.: E. Siffert; œuvres de Pärt et Bartok; je 28 octobre, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

• Walter Artho – orgue œuvres de Franck et Liszt; ve 29 octobre, 20 h 30, église Saint-Pierre.

• L'Orchestre des Jeunes de Fribourg dir.: Th. Kapsopoulos; œuvres de Bach, Bruckner et Martin; avec Esther Hoppe (violin); di 31 octobre, 17 h, aula Magna Uni Miséricorde.

• Les Cosaques du Don Bolchoï chansons et musique sacrée russes; ma 2 novembre, 20 h, église du Collège Saint-Michel.

• Jean-Charles Ablitzer – orgue je 4 novembre, 20 h 30, cathédrale Saint-Nicolas.

• L'Orchestre de Chambre de Neuchâtel

dir.: J. Schults; œuvres de Moser et Mendelssohn; je 4 novembre, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

• Le groupe vocal Choralia chants haïtiens; ve 5 novembre, 20 h, temple.

• L'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne

La Passion selon Saint Matthieu, de J.-S. Bach dir.: Michel Corboz; di 7 novembre, 17 h, église du Collège Saint-Michel.

• Le Quatuor Asasello œuvres de Beethoven et Mendelssohn; ma 9 novembre, 20 h 15, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).

• Andreas Maisch – orgue je 11 novembre, 20 h 30, cathédrale Saint-Nicolas.

• Les Marmousets / Le Petit-Chœur de Sainte-Thérèse / La Villanelle Danse

di 14 novembre, 17 h, aula du CO Jolimont.

• François Seydoux – orgue avec *Lorage*; je 18 novembre, 20 h 30, cathédrale Saint-Nicolas.

• L'Accroche-Chœur de Fribourg et le Chœur symphonique Cantabile (NE)

dir.: J.-Cl. Fasel; avec l'Orchestre de Chambre de Neuchâtel; *Le Laudi di San Francesco d'Assisi* de H. Suter; sa 20 novembre, 20 h 15, église du Collège Saint-Michel.

• Le Quatuor Dave Brubeck et le Chœur de Chambre de l'Université dir.: R. Goyd; œuvres religieuses de Brubeck; di 21 novembre, 17 h, aula Magna Uni Miséricorde.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

• P. Schläfli (clarinette), L. Felchin (violoncelle), J. Bitterli (piano) œuvres de Rota et Bruch; sa 30 octobre, 20 h.

• Célébration, lois et coutumes de la guerre

lecture, avec M.-Cl. Dewarrat; ma 9 novembre, 20 h.

• Justine Chollet (violoncelle) et Florence Desbiolles Binz (piano) sa 20 novembre, 20 h 15.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

• Moscow Art Trio jazz; sa 30 octobre, 21 h.

• L'ensemble Saxophilie jazz; me 3 novembre, 20 h 30.

• Climax soul-funk; ve 5 novembre, 21 h.

• Sonaer jazz; me 10 novembre, 20 h 30.

• Enrico Pieranunzi Trio jazz; sa 13 novembre, 21 h.

• Safari Hi-Fi rock; me 17 novembre, 20 h 30.

• Wameedd world-electro; sa 20 novembre, 21 h.

FRI-SON

Fonderie 13

• Subclub: Saasfee (D) electronic arts; sa 30 octobre, 21 h.

• Encre My jazzy Child ma 9 novembre, 21 h.

• dEus (BE) je 11 novembre, 21 h.

• Archive di 14 novembre, 20 h.

• The sound track of our lives me 24 novembre, 20 h.

LE NOUVEAU MONDE

à l'Espace Moncor

• Souper-Ciné: Ce jour-là, (R. Ruiz); sa 30 octobre, 19 h 30.

• Express partout théâtre haïtien; ve 5 novembre, 20 h 30.

• Berg sans nipple / Machnick rock; sa 6 novembre, 21 h.

• Watermelon Festival: – Masi / Voodooocake / Zero in on / Air Sonic / Esuba

rock; ve 12 novembre, 20 h 30.

– Le Vangle / Harambee / Hirsute electro-world; sa 13 novembre, 20 h 30.

• Le Chocolat Show: Sanshiro & les Cones de Chantier brunch-spectacle; di 14 novembre, 11 h 30.

THÉÂTRE / THEATER

• Un soir au Palais-Royal musique et théâtre; de et avec Jean Winiger; mise en scène: G. Thibault; je 28 octobre, 21 h, Auberge de Zaehringen.

• Le dîner de cons de Fr. Veber; ve 29 octobre, 20 h 30, Casino de Fribourg (Granges-Paccot).

• Nala et Damayanti tous publics dès 6 ans; sa 30 (20 h) et di 31 octobre (15 h), Théâtre des marionnettes (Derrière-les-Jardins 2).

• Voyage musical tous publics dès 4 ans; par la compagnie de Brico; di 7 novembre, 17 h, Centre de loisirs du Schoenberg.

• Il viaggio di Mirnah di M. Poletti; théâtre en italien; lu 8 novembre, 19 h 30, Collège de Gambach.

• Geschichten aus dem Wienerwald von Ö. von Horvath; Mi 17. November, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

THÉÂTRE DES OSSES

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

• Le Baiser de la Veuve d'I. Horowitz; mise en scène: Sylviane Tille; du 19 novembre au 19 décembre, ve et sa (20 h), di (17 h).

• Café littéraire: Ecrivains et associés du théâtre de Suisse me 3 et je 4 novembre, 19 h.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

• Cœur à deux – Soirées bourgeoises de G. Foissy; mise en scène: Anne Dumas; sa 6, 13 et 20 novembre (20 h 30) et di 7 et 14 novembre (17 h).

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

• Nalja: Die Ballade der Meeresfee, gespielt vom Theater XL So 7. November, 11 h und 14 h 30.

• Konfusionen von A. Ayckbourn; 13. November bis 11. Dezember; Fr und Sa (20 h 15), So (17 h).

LE BILBOQUET

Rte de la Fonderie 8b

• Laurent Nicolet: Que du bonheur! sa 6 novembre, 20 h 30.

• Vincent Kohler: Pimpin au Pongo ve 12 novembre, 20 h 30.

• Lapp et Simon: Amitié & Partage ve 19 et sa 20 novembre, 20 h 30.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python

(026 347 10 78)

• Le silence est-il muet? avec D. Hofmann; ma 9 novembre, 20 h.

• Le Suicide avec Maja Perret, M. Bavarel et A. Ryser; je 11 novembre, 20 h 15.

• Méditation selon Antony de Mello avec E. Ingold; je 11 et 25 novembre, 20 h 15.

• Exemples musicaux par J.-M. Hayoz; lu 15 novembre, 14 h 30.

• Et si ça danse en nous ... – danse rituelle avec Ursula Kiener; me 17 novembre, 19 h 30.

CONFÉRENCES

• Les papetiers de Marly à travers les siècles par Luc Monteleone; je 28 octobre, 17 h 30, Maison bourgeoise (r. des Alpes 10).

• Rechts und links im Makro-, Mikro-, Nano-, Pico- und Femto-Kosmos

mit Alex von Zelewsky; Do 28. Oktober, 18 h 30, Hörsaal der Chemie, Uni Péroilles.

• Le service public a-t-il encore un avenir?

avec Alain Berset, conseiller aux Etats, Jean Bourgnicht, syndic de la ville de Fribourg et François Tissot, La Poste; ma 2 novembre, 12 h 15, Kinderstube (r. de l'Hôpital 4).

M É M E N T O

- Les oiseaux d'Espagne avec Robert Neuvecelle; me 3 novembre, 20 h 15, Café du Jura.
- **Ecce Ancilla Domini** il tema dell'Annunciazione dal XIII^{imo} al XVII^{imo} secolo; me 10 novembre, 20 h 15, salle de cinéma 2030 Uni Miséricorde.
- **Enfants et télévision, quelles influences, quelles alternatives?** avec Evelyne Chardonens, psychologue, et Marie-Adèle Simonet, conteuse; me 10 novembre, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- **Connaissance du monde: Scandinavie** avec Yves Lundy; me 10 (20 h) et je 11 novembre (16 h et 20 h), CO de Jolimont.
- **Diderot, d'Alembert et Cie** visite commentée par Alain Bosson; je 11 novembre, 12 h 30, BCU (r. Joseph-Piller 2).
- **Chimie par lumière – lumière par chimie** avec Thomas Bally; je 11 novembre, 18 h 30, auditoire de chimie de la Faculté des sciences Uni Péroles.
- **L'Encyclopédie et la Suisse romande** par J.-D. Candaux, historien; ma 23 novembre, 18 h 30, BCU (r. Joseph-Piller 2).

EXPOSITIONS

- **Jean-Claude Fontana – photographie** petites actualités fribourgeoises des années 60; jusqu'au 6 novembre, Galerie Gulliver (r. des Epouses 8).
- **Pascal Besson – peinture / Franco Franchi – sculpture** jusqu'au 7 novembre, Galerie de la Cathédrale (pl. Saint-Nicolas).
- **Jacques Rime – lithographies** du 19 novembre au 9 janvier, Home médicalisé de la Sarine, av. Jean-Paul-II 10, Villars-sur-Glâne.
- **Bernadette de Maillardoz – reproductions numériques d'aquarelles sur Fribourg** jusqu'en décembre, bureaux du Contrôle des habitants, Maison de Ville (Grand-Rue 3).
- **Trésors de la BCU: Diderot, d'Alembert & Cie** jusqu'au 6 décembre, BCU (r. Joseph-Piller 2).
- **Mathématiques/Random Rampling** jusqu'au 19 décembre, Fri-Art, centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).
- **Jean Tinguely & Jo Siffert – Témoignage d'une amitié** jusqu'au 28 février, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).
- **Champignons** jusqu'au 9 janvier, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Monique Ryter-Lille – peinture** jusqu'au 15 janvier, Kellerpoche (rue de la Samaritaine 3).

FORUM FRIBOURG

- **Salon du Mieux-Vivre: L'Univers Indigo** ve 12 (16 h à 22 h), sa 13 (10 h à 22 h) et di 14 novembre (10 h à 18 h).
- **Salon de la voiture d'occasion** du 12 au 14 novembre.
- **Exposition animalière: l'époque des dinosaures** du 12 au 28 novembre.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE (MAHF)

Rue de Morat 12

- **La tête des nôtres: le portrait fribourgeois au XX^e s.** jusqu'au 9 janvier.
- **Rencontre:**
 - **Comme la misère est pittoresque!** avec Charly Veuthey; je 28 octobre, 18 h 15.
 - **Sur Treyvaux, l'œil de Maxime Biolley** avec Anne-Marie Yerly; je 4 novembre, 18 h 15.
 - **Das Senseland vor der Industrialisierung** mit Jos. Burri; Do 11. November, 18 h 15.
 - **Un homme d'influence: l'abbé Bondallaz** avec Francis Python; je 18 novembre, 18 h 15.
 - **Visite thématique:**
 - **Quand le portrait élargit le territoire de Fribourg** avec Jean Steinauer; di 31 octobre, 11 h.
 - **Auch Porträts vermehren sich** mit Verena Villiger; So 7. November, 11 h.
 - **Bonnes bêtes, belles têtes** avec Caroline Schuster Cordone; di 14 novembre, 11 h.
 - **Visite guidée:**
 - **La tête des nôtres** avec J. Steinauer; me 10 novembre, 18 h 15.
 - **avec V. Villiger; me 24 novembre, 18 h 15.**
 - **Découverte de 6 à 7: Jean-François Reyff: Saint Dominique, vers 1650** avec V. Villiger; ma 9 novembre, 18 h 15.
 - **Dimanche en famille: Derrière les coulisses du Musée, inventaire et entreposage** par l'équipe du MAHF; di 21 novembre, 11 h.

CINÉMA

- **Il Ciclone** en italien; je 28 octobre, 18 h 15, salle de cinéma 2030 Uni Miséricorde.
- **Ciné-Plus:**
 - **Halleluja! der Herr ist verrückt** d'Al. Knuchel; sa 6 novembre
 - **Capturing the Friedmans** d'A. Jarecki; di 7 novembre

- **Head-on** de F. Akin, du 17 au 23 novembre, 18 h, cinéma Rex.
- **Cinébrunch: Whisky** de J. Rebella; di 14 novembre, 11 h, cinéma Rex.

DIVERS

- **Philosophisches Café** mit Maia Wicki; So 31. Oktober, 11 h, Auberge Aux-4-Vents.
- **Parcours ludique: Créatures fantastiques** jusqu'au 31 octobre, ouvert sa de 19 h à 23 h et di de 14 h à 18 h, Vieille-Ville.
- **Marché aux puces** sa 6 novembre, de 6 h à 15 h, place du Petit-Saint-Jean.
- **Cirque Knie – Marie-Thérèse revient!** du 12 au 16 novembre, ve, lu et ma (20 h), sa (15 h et 20 h), di (14 h 30 et 18 h), parc de la Poya.
- **Recensement des oiseaux d'eau** di 14 novembre, lac de Péroles; inscr.: R. Kalberer (026 477 30 86).
- **Créer une couronne de l'Avent, ce n'est pas sorcier** sa 20 novembre, 14 h, Jardin botanique; entrée vis-à-vis de la clinique Garcia; inscr.: jusqu'au 13 novembre.
- **Cig'arrê!** Théâtre-forum, prévention du tabagisme, avec la troupe Le CaMéLéOn; aula du CO du Belluard (Derrière-les-Remparts 9).
- **Exposition, animations et débats** autour du projet de salle de spectacle des Grand-Places du 24 novembre au 11 décembre, sous tente, Grand-Places.
- **Séance du Conseil général** lundi 22 novembre, 19 h 30, salle de la Maison de Justice (r. des Chanoines 1).

SPORTS

- **Hockey sur glace**
 - Fribourg-Gottéron – Rapperswil, ve 29 octobre
 - Fribourg-Gottéron – Kloten Flyers, lu 1^{er} novembre
 - Fribourg-Gottéron – Zoug, sa 6 novembre
 - Fribourg-Gottéron – Langnau, sa 20 novembre 19 h 45, patinoire Saint-Léonard.
- **Basket féminin**
 - Elfic Fribourg – Martigny, sa 30 octobre
 - Elfic Fribourg – Riva, sa 13 novembre 17 h 30, halle Sainte-Croix.
- **Basketball**
 - Fribourg Olympic – Lugano, sa 6 novembre
 - Fribourg Olympic – Lausanne-Morges, sa 20 novembre 17 h 30, halle Sainte-Croix.

pro juventute

Chaque année, nous vous demandons d'accueillir chaleureusement les enfants de votre quartier. Ils vous proposeront des timbres, cartes de vœux, étiquettes pour paquets, vignettes vélo, etc.

pro juventute Sarine & Haut-Lac redistribue le bénéfice de la vente directement dans votre district, en offrant une aide financière aux enfants, aux jeunes ainsi qu'aux familles défavorisées pour:

- une colonie ou camp de vacances
- un cours de musique ou de sport
- un abonnement de bus, des frais de repas en cantine
- des frais de crèche
- une bourse d'étude complémentaire
- offrir des passeports vacances.

pro juventute intervient également lors de l'ouverture d'une structure d'accueil, d'une ludothèque ou l'aménagement d'une place de jeux.

Vous pouvez commander des timbres, ainsi que les autres articles à:

pro juventute, secrétariat
Passage du Cardinal 2D,
1700 Fribourg,
tél. et fax 026 424 24 42

Secours d'hiver CANTON DE FRIBOURG

Pensez à soutenir le Secours d'hiver Fribourg!
Des familles et des enfants de chez nous vous en seront très reconnaissants.
Secours d'hiver Fribourg
CCP 17-329-1

Site Internet de la Ville de Fribourg
www.ville-fribourg.ch